



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Vacances de la construction : un moment clé pour se rappeler les bons gestes en milieu naturel

Bonaventure, 21 juillet 2025 – À l'aube des semaines de la construction et d'un achalandage accru sur les plans d'eau et les sites naturels de la région, le Conseil de l'Eau Gaspésie Sud (CEGS) souhaite rappeler que la protection des lacs, des cours d'eau et des milieux naturels repose autant sur les résidents que sur les visiteurs.

Dans le cadre de ses efforts continus de mobilisation et de sensibilisation, le CEGS a transmis une trousse d'information à certains locataires d'une propriété riveraine en terres publiques. Ces outils, également accessibles sur le site web de l'organisme, proposent des conseils pratiques pour réduire les impacts sur l'environnement, préserver la qualité de l'eau, limiter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et protéger la faune et la flore locales. Vous pouvez les consulter dans la section *Nos projets* du site www.conseileaugaspesiesud.org.

Ces rappels incluent notamment :

- Éviter de couper ou d'endommager la végétation riveraine, essentielle pour stabiliser les berges et filtrer les polluants;
- Ne jamais couper d'arbres pour faire des feux et s'assurer de respecter les règlements locaux;
- Respecter les interdictions de faire des feux en période de risque élevé, et toujours s'assurer d'éteindre complètement un feu avant de quitter les lieux;
- Ramasser ses déchets et ses mégots de cigarettes pour éviter la pollution et les risques d'incendie;
- Nettoyer son équipement nautique avant de changer de plan d'eau, afin de limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes.

Parmi les éléments de sensibilisation, le CEGS met aussi l'accent sur la présence de moules d'eau douce dans certains lacs de la région. Véritables indicateurs de la qualité de l'eau, les moules d'eau douce contribuent à l'équilibre écologique. Protégez-les en évitant de rejeter des produits polluants dans leurs milieux de vie et de les piétiner.

En complément, des panneaux d'information seront installés dans certains endroits afin de rappeler sur le terrain l'importance d'agir de façon responsable et de contribuer collectivement à

la préservation des milieux naturels. De futures actions de sensibilisation seront également déployées pour accompagner les usagers dans leurs bonnes pratiques.

« Chacun de nous a un rôle à jouer pour que nos lacs et rivières demeurent des lieux de qualité, accessibles et vivants pour tous. Ces outils sont là pour soutenir les bonnes décisions au quotidien », souligne Julie Leblanc, directrice générale du CEGS.

Le Conseil de l'Eau Gaspésie Sud remercie sincèrement la **MRC de Bonaventure, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, ainsi que plusieurs citoyens engagés, de même que les municipalités de Saint-Alphonse et de Saint-Elzéar**, pour leur appui et leur précieuse collaboration.

Pour en savoir plus ou pour vous impliquer, communiquez avec nous ou suivez nos actualités sur notre site web et nos réseaux sociaux. En adoptant ces gestes simples, chacun contribue à préserver un patrimoine naturel qui fait la fierté de toute la Gaspésie.

Source :

Conseil de l'Eau Gaspésie Sud
Julie Leblanc, directrice générale
direction@conseileau.org
418 534-2770, poste 1
www.conseileaugaspesiesud.org